Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213500010-20260209-2026124-DE

MAIRIE D'ACIGNÉ (Ille-et-Vilaine)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Acigné s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Olivier DEHAESE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis de manière dématérialisée aux conseillers municipaux le trois février deux mille vingt-six. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le trois février deux mille vingt-six.

Etaient présents : M. Olivier DEHAESE, Maire, Mme Catherine ROUX, M. Jacques VANMAERCKE, M. Ronan LEFORT, Mme Laure STALDER, M. Yves-Alain GUIVARCH, Mme Anne-Hélène TUAL, adjoints, M. Rémy CHEVRETTE, M. Jean-Jacques MARTINEZ, M. Loïc CROIZIER, M. Jean-Yves DE BUCK, Mme Marie-Noëlle FAULON, M. Ulf SCHMIDT, Mme Marie BABEL, M. Christophe COUTURIER, Mme Alice ROUDAUT, M. Philippe ROGALSKI, conseillers municipaux.

Absents représentés : Mme Laure JUDÉAUX (pouvoir à M. Olivier DEHAESE), adjointe, Mme Fatimata PICHODO LY (pouvoir à M. Jean-Jacques MARTINEZ), Mme Emilie JARDÉ (pouvoir à Mme Anne-Hélène TUAL), M. Philippe RUÉ (pouvoir à Mme Alice ROUDAUT), conseillers municipaux.

Absents : Mme Annick LEBLOND, Mme Aurélie LAUTÉ, Mme Marylène BIDAN, Mme Gwénaëlle LE CAN, M. Vincent CONSIGLI, Mme Cécile GRIOLET, conseillers municipaux.

M. Jacques VANMAERCKE a été nommé secrétaire.

A ce jour, 27 conseillers sont en exercice.

N° 2026.1.24 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - Délégation du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L2122-22 du CGCT - Compte-rendu des décisions

Par délibération n°2020.4.05 du 2 juin 2020 le conseil municipal a autorisé le Maire, pour la durée de son mandat, à prendre toutes décisions concernant 28 domaines de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, aux lieu et place du Conseil Municipal.
En application de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit rendre compte de ces délégations au Conseil Municipal.
Depuis le conseil municipal du 15 décembre 2025, ont ainsi été signés les décisions, les avenants, contrats et marchés et les actes de gestion courante suivants :

2025

Procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables en application de l'article R2122-8 du code de la commande publique (marchés de fournitures ou de services < 40 000 HT R2122-8 CCP)

MSP 03 Maintenance équipements techniques (CTA, ascenceur, cloches, etc.) (référence de la consultation : 2025MSP03)

lot 17, Pôle Enfance - réparation porte
VK Electronic - ZAC DU CHENE 7 RUE PASCAL BATIMENT B3 69500 BRON
Montant du marché en euros HT : 685,52 €

Procédure adaptée travaux entre 0 et < 40 K€ HT (articles L 2123-1 et R 2123-1 du code de la commande publique)

2025DSTA14, programme 2026 de travaux d'élagage et d'abattage à réaliser sur le patrimoine arboré de la ville d'Acigné

lot 01, Patrimoine arboré de la commune Travaux d'élagage et abattage sécuritaires Programme de travaux 2026
Jourdanière Nature - La Jourdanière BP 84123 35341 LIFFRE Cedex
Montant du marché en euros HT : 14 250 €

Procédure adaptée travaux entre > 90 k€ HT et < 5 538 k€ HT (articles L 2123-1 et R 2123-1 du code de la commande publique)

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213500010-20260209-2026124-DE

2025DSTA03, Ecole élémentaire du Chevré - végétalisation et désimperméabilisation de la cour
lot 03, Ecole élémentaire du Chevré - travaux entretien espaces verts (2026-2029)
althea nova - 101 RUE DE RENNES 35470 Pléchâtel
Montant du marché en euros HT : 5 600 €

2026

Modifications

Procédure adaptée travaux entre > 90 k€ HT et < 5 538 k€ HT (articles L 2123-1 et R 2123-1 du code de la commande publique)

2025DSTA02, RENOVATION FONCTIONNELLE DE LA MEDIATHEQUE ET DE LA SALLE ANNIE BROWN
lot 09, AGENCEMENT – MOBILIER
ouest bureau société d'aménagement - 20 RUE DU SUREAU 35520 LA MEZIERE
Montant avenant n°1 euros HT : + 120,86
lot 06, MENUISERIES EXTERIEURES – FERMETURES
miroiterie 35 - 12 RUE CHARLES COUDE 35170 BRUZ
Montant avenant n°2 euros HT : + 6 580,35

Procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables en application de l'article R 2122-8 du code de la commande publique (marchés de fournitures ou de services < 40 000 HT et marchés de travaux < 100 000 HT)[1]

MSP 03 Maintenance équipements techniques (CTA, ascenceur, cloches, etc.) (référence de la consultation : 2026MSP03)
lot 01, Eglise - 3 spots d'éclairage
sonepar - 18-20 QUAI DU PONT DU JOUR 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Montant du marché en euros HT : 390,87 €

MSP 04 Maintenance bâtiment aménagement intérieur (peintures, éclairage, etc.) (référence de la consultation : 2026MSP04)
lot 01, SALLES GLENMOR ET MOULINET - Vérification périodique des installations électriques
SOCOTEC - TECHNOPARC 4d avenue des Peupliers CS 71768 35517 CESSON SEVIGNE
Montant du marché en euros HT : 150 €

MSP 05 Travaux Bâtiment sur Clos et Couvert (référence de la consultation : 2026MSP05)
lot 01, Ecole du Chevré - complément bardage bois sous préau
Les Terrasses Rennaises - 18 Le Petit Gretay 35340 La Bouëxière
Montant du marché en euros HT : 6 713,8 €
lot 02, Eglise - travaux sur la balustrade du clocher
SARL Brehin Brochard - "12, rue du Presbytère 53540 Laubrières"
Montant du marché en euros HT : 3 688,3 €
lot 03, Bâtiments municipaux - contrôle des lignes de vie
Altiwest protection - 9 B rue du LEON - 35131 Chartres de Bretagne
Montant du marché en euros HT : 3 247 €

MSP 06 Aires de sports et de loisirs (référence de la consultation : 2026MSP06)
lot 02, Terrain de tir à l'arc - réfection mur de protection
scob - 300 rue de Plélan 35310 BREAL S/S MONTFORT
Montant du marché en euros HT : 20 232,18 €
lot 03, Terrain de rugby de la Lande Guérin - TES POUR MAIN COURANTE + ASSISE DPT.35
Sport Nature - 17 rue du Chênot 56380 BEIGNON
Montant du marché en euros HT : 216,15 €

MSP 09 Mission d'études diverses (référence de la consultation : 2026MSP09)
lot 01, Ecole élémentaire du Chevré - mise à jour du DTA
Guinard Diagnostoc - 11 L'Hotel aux Merles 35320 PANCE
Montant du marché en euros HT : 195 €
lot 02, REM - test étanchéité à l'air
ETIR - 21 rue de la Janaie 35400 SAINT MALO
Montant du marché en euros HT : 1510 €
lot 03, REM - test suite étude thermique
ETIR - 21 rue de la Janaie 35400 SAINT MALO

---

[1] Le seuil de 100 000 euros HT pour les marchés de travaux, instauré à titre temporaire par le décret n° 2020-893 du 22 juillet 2020 en application de la loi ASAP, est désormais définitivement codifié dans le Code de la Commande Publique à l'article R2122-8. Cette pérennisation met fin au régime des prorogations successives (décret n° 2022-1683 et décret n° 2024-1217).

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213500010-20260209-2026124-DE

Montant du marché en euros HT : 1 550 €

MSP 07 Travaux sur espace public (référence de la consultation : 2026MSP07)

lot 01, ZAC BOTREL 1 - végétaux
plandanjou - Centre Floriloire 10 Esplanade Jean Sauvage 49130 LES PONTS DE CE
Montant du marché en euros HT : 657 €

MSP 11 Fournitures (< 40 000 € HT R2122-8 CCP) (référence de la consultation : 2026MSP11)

lot 01, Ecole Maternelle du Chevré - photocopieur
ASI - 18 Rue Lavoisier 35220 CHATEAUBOURG
Montant du marché en euros HT : 1 261,18 €
lot 02, Fleurissement estival 2026 Acigné
SCEA Resserre - 35 le vault Martin 35510 Cesson-sévigné
Montant du marché en euros HT : 946,6 €
lot 03, Vestiaires locaux sportifs - PISTOLET HYDRO FOAMER - MODELE 1,4 LITRES
FERRON - ZA 20 rue de la Briqueterie 35501 Vitré
Montant du marché en euros HT : 72,82 €
lot 04, Luttes contre les nuisibles - 15 cages pièges HENON
FGDON - FGDON3 BP 44226 35342 LIFFRÉ CEDEX
Montant du marché en euros HT : 912,5 €

MSP 12 Services (< 40 000 € HT R2122-8 CCP) (référence de la consultation : 2026MSP12)

lot 01, Joval et Espaces Jeunes - 6 licences pour bornes WiFi
PC21.fr - 5 rue de Lamirault 77090 Collégien
Montant du marché en euros HT : 994 €

Centrales d'achats (article L2113-2 du code de la commande publique)

REGATE (référence de la consultation : 2026REGATE01)

lot 01, 18 antennes wifi et licences
axians (groupe VINCI) - 7 Avenue des Peupliers 35510 CESSON SEVIGNE
Montant du marché en euros HT : 10 413,72 €
lot 02, Bacs dégraisseurs et curage préventif de certains réseaux d'EU
sapian - 6 RUE DU BOURIDEL 35770 VERN-SUR-SEICHE
Montant du marché en euros HT : 3 360,8 €

Droit de Préemption Urbain :
Renonciations : 7 décisions

- 28 bis avenue Jeanne Marie Martin, section AE 660,
- 1, place des Clouères,
- 5, rue Man Ray, section AI 71,
- 12, rue du Clos Richard, section AC 68,
- 3, rue de la Dourdaine, section AH 422,
- 16, rue Louis Guilloux, section AI 517,
- 10 bis, avenue de Maillé, section AD 123,

Louage de choses
1 convention

- Une convention d'occupation précaire à titre de local associatif accordée à l'association La Bonne Pioche pour le bien immobilier situé 12, rue Prosper Chubert à Acigné, cadastré section AB 611-620, consentie du 1er/01/2026 au 31/12/2027.

Tarifs :
1 arrêté

- Tarif horaire 2026 de la main d'œuvre des services techniques municipaux fixé à 31.93 € net de taxe

Concessions funéraires

14 concessions de terrain :

- Concession n° 2666, emplacement carré 2, F 28,
- Concession n° 2667, emplacement carré 2, F 29,
- Concession n° 2431, emplacement carré 1, n° 289,

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213500010-20260209-2026124-DE

- Concession n° 2425, emplacement carré 2, E 58,
- Concession n° 1054, emplacement carré EN, n° 2,
- Concession n° 1048, emplacement carré 1, n° 177,
- Concession n° 1062, emplacement carré 1, n°185,
- Concession n° 2668, emplacement carré 2, F 30,
- Concession n° 2669, emplacement carré 2, F 31,
- Concession n° 31, emplacement n° 34,
- Concession n° 32, emplacement n° 35,
- Concession n° 34, emplacement n° 33,
- Concession n° 33, emplacement n° 36,
- Concession n° 2441, emplacement carré 2, n° A3,

3 concessions de case de colombarium

- Concession n° 57, mur 1, n° 10.
- Concession n° 58, mur 1, n° 11,
- Concession n° 59, mur 1, n° 4.

Les membres du Conseil Municipal prennent acte de ces décisions.

Pour copie certifiée conforme au registre
ACIGNE, le 10 février 2026

Olivier DEHAESE
Maire d'Acigné

Jacques Vanmaercke
Adjoint, secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyen accessible à partir de www.telerecours.fr. à compter de sa notification, de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat. Les recours gracieux prolongent les délais de recours contentieux.